



CORONAVIRUS, FONDS GUILHEM

Soutenez les équipes du CHU de Montpellier !

Au vu du contexte actuel, nombre d'entre vous ont souhaité créer une cagnotte en ligne afin de soutenir les équipes du CHU de Montpellier et nous les en remercions.

Publié le 20 mars 2020

Devant la multiplicité des cagnottes et des initiatives, le fonds de dotation du CHU de Montpellier, **le Fonds Guilhem, lance une collecte officielle afin de soutenir ses équipes très mobilisées.**

Si vous souhaitez nous aider et soutenir le personnel du CHU de Montpellier, n'hésitez pas !

En devenant mécène, vous bénéficiez des avantages fiscaux liés au mécénat entrant dans le cadre de la loi du 1er août 2003 et prévus à l'article 238 bis du code général des impôts. Ainsi, 66% de votre don est déductible de votre impôt sur les revenus, dans la limite de 20% de votre impôt. L'excédent est reportable sur les 5 exercices suivants.

Ensemble et grâce à votre mobilisation, nous pourrons leur apporter l'aide nécessaire pour gérer le mieux possible cette crise sanitaire.



Pour faire un don :

<https://www.helloasso.com/associations/fonds-de-dotation-guilhem/collectes/soutenez-les-equipes-du-chu-de-montpellier>

Afin de vous proposer du contenu enrichi et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.

✓ OK, tout
accepter

Personnaliser